



La corporation des  
**thérapeutes du sport**  
du Québec

## MODIFICATIONS AU PROTOCOLE DES COMMOTIONS CÉRÉBRALES

**Montréal, le 6 octobre 2020 - La Corporation des thérapeutes du sport du Québec (CTSQ) a présenté la 3<sup>e</sup> édition de son protocole dans la gestion des soins à apporter dans les cas de commotions cérébrales.**

**Ce protocole appliqué par nos quelque 400 membres, à travers le Québec, est revu tous les deux ans.**

**Les éléments de la démarche à suivre par nos professionnels de la santé sont basés sur les recommandations résultant de la 'Conférence internationale sur les commotions cérébrales' et l'analyse faite par un comité spécial au sein de la CTSQ.**

**Voici les principales modifications apportées au protocole :**

- **Une attention spéciale au retour à l'apprentissage et au travail post-commotion**
- **Une réadaptation active pour les symptômes persistants**
- **Nouvelles directives en lien avec le repos actif**

**Les membres de la CTSQ sont tous qualifiés pour identifier une commotion cérébrale et offrir conseils et soins à notre clientèle tout en les guidant dans la reprise de leurs activités dans les plus brefs délais.**

**Cette nouvelle version de notre protocole n'est qu'une autre étape dans le processus incessant de revoir nos techniques de détection et de soin des commotions cérébrales pour le mieux-être de la population.**